

APPEL DE CANDIDATURES **COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME**

Le conseil d'arrondissement invite les résidents de l'arrondissement intéressés à participer aux travaux du Comité consultatif d'urbanisme (CCU), à poser leur candidature en transmettant leurs noms, leurs coordonnées et les motifs guidant leur intérêt à occuper cette fonction.

Un poste de membre titulaire est à combler et l'arrondissement souhaite créer une banque prévisionnelle de candidats pour combler tout futur poste de membre titulaire ou suppléant.

Le CCU a pour mandat d'étudier et de soumettre au conseil d'arrondissement des recommandations sur toute demande relative à l'aménagement et l'urbanisme. Le CCU a également pour fonction d'étudier et de rendre des décisions en séances publiques sur les demandes de permis de démolition des immeubles. Ce comité est constitué de sept membres titulaires et d'au plus sept membres suppléants ayant un mandat renouvelable de deux ans. Il tient des séances généralement mensuelles. Les membres du comité consultatif d'urbanisme qui ne sont pas membres du conseil d'arrondissement ont droit à une rémunération de 75 \$ par séance à laquelle ils participent.

Profil recherché

Les personnes intéressées à soumettre leur candidature doivent résider sur le territoire de l'arrondissement de Côte-des-Neiges Notre-Dame-de-Grâce et avoir des connaissances dans les domaines de l'urbanisme, du génie, de l'aménagement, de l'architecture ou du patrimoine ou avoir participé de façon active au secteur économique, culturel, scientifique, communautaire ou éducationnel de la vie montréalaise. Une attention particulière sera portée aux candidatures issues d'un groupe socio-démographique sous représenté au sein du CCU. Elles doivent de plus :

- Avoir une bonne connaissance du territoire;
- Avoir une bonne connaissance de la langue française;
- Être disponible en soirée afin de participer aux rencontres mensuelles;
- Avoir accès à un ordinateur et une adresse courriel puisque tous les documents seront transmis de manière électronique.

Les aptitudes recherchées sont les suivantes :

- Sens éthique et intégrité;
- Bon jugement;
- Sens critique et capacité d'analyse;
- Esprit d'équipe;
- Habilité à communiquer et à partager ses opinions.

Les personnes répondant aux exigences du poste et désireuses de soumettre leur candidature sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae accompagné d'une lettre de présentation expliquant leurs motivations **au plus tard le lundi 6 mars 2023**, à l'attention de **la division de l'urbanisme** à l'adresse courriel suivante : urbanismecdnndg@montreal.ca

FAIT à Montréal, ce 6 février 2023